

## Session : L'Etat à l'ère du participatif

Coordination : Mme Patricia Barbizet

---

**Nous sommes entrés massivement dans l'ère du participatif** non seulement du fait des attentes de nos concitoyens, mais également des nouvelles technologies.

**Les citoyens revendiquent ainsi davantage de démocratie directe.** On le perçoit avec les débats sur les différents types de référendums comme les référendums nationaux (décidés par le Président de la République) ou selon des modalités nouvelles comme l'initiative parlementaire (le RIP) ou l'initiative citoyenne (le RIC) ou encore pour des consultations sur des enjeux locaux comme à Notre-Dame des Landes. On le voit avec l'usage des nouvelles technologies et le rôle des réseaux sociaux dans le débat public qui deviennent des médias majeurs pour la diffusion des informations et la formation des opinions.

**Les citoyens souhaitent ainsi participer, être informés, être consultés, être entendus et pouvoir décider sur les enjeux qui les concernent.**

Dans un contexte de crise de l'engagement politique traditionnel, on peut considérer que cette demande est **une bonne nouvelle pour la vie de la cité et le fonctionnement de la République.**

**Toutefois, cette demande de participation exprime aussi une crise de la démocratie représentative.** C'est un symptôme supplémentaire de la **crise de confiance qui touche les institutions intermédiaires** que sont notamment les partis politiques ou les organisations syndicales dont la légitimité pour gouverner ou négocier dépend de la représentativité. La forte demande de transparence et d'exemplarité constitue le pendant naturel de la baisse de confiance qui affecte les représentants.

Cette crise de la représentation et cette demande de participation constituent **un défi majeur pour l'Etat à plus d'un titre :**

- tout d'abord, **cela remet en cause plus fortement encore la capacité de l'Etat et de ceux qui le gouvernent (gouvernement, hauts fonctionnaires, parlementaires, magistrats, autorités publiques...)** à incarner l'intérêt général et à le faire prévaloir. Ainsi, chacun revendique son point de vue, chacun veut être entendu et, derrière la demande de participation, il faut aussi lire la montée des particularismes et la baisse de l'attachement au bien commun. Dans le même temps, **la baisse de la légitimité des gouvernants** à décider au nom des citoyens vient limiter leur capacité à agir.
- d'autre part, **l'Etat est de plus en plus relayé par d'autres acteurs qui portent des enjeux et qui incarnent eux aussi des valeurs d'intérêt général.** Le monde associatif (par exemple sur des sujets environnementaux ou sociétaux...) connaît un développement majeur et le monde de l'entreprise est de plus en plus porteur, et acteur, d'enjeux relevant de sa responsabilité sociale.

- ensuite, **la crise des systèmes électoraux (baisse tendancielle de la participation électorale...) et de la capacité des représentants à parler au nom de leurs électeurs** (baisse des adhérents aux partis politiques ou aux syndicats...) est un défi pour les institutions représentatives (le Parlement, les exécutifs locaux...), mais aussi pour l'Etat car il peut moins négocier avec ses interlocuteurs habituels : partis politiques, syndicats, institutions intermédiaires... Enfin, les citoyens veulent souvent être consultés et participer sur des enjeux indépendamment du rythme des élections.

Contestation de sa légitimité à agir, montée des intérêts particuliers, fin du monopole de l'intérêt général, crise de la représentativité, **la demande de participation peut également devenir un risque pour le bon fonctionnement de la République**, qui ne peut être gouvernée par un référendum permanent et par des dirigeants dont la légitimité serait sans cesse remise en cause.

L'ère du participatif impose sans doute à l'Etat et à ses dirigeants de changer de méthode **pour remettre le citoyen au cœur de l'action publique. On peut évoquer cinq sujets clés pour trouver un équilibre dans cette nouvelle démocratisation :**

- **l'écoute** : comment **mieux écouter**, connaître, entendre et prendre en compte les attentes de nos concitoyens ?
- **la co-construction** : dans les politiques publiques, comment **mieux associer** les citoyens et favoriser la coopération, l'évaluation, la co-construction et le partenariat avec les différentes parties prenantes ?
- **les biais du participatif** : comment faire en sorte que ceux qui ne participent pas soient mieux associés ? Et qu'*a contrario*, le débat ne soit pas confisqué par quelques parties prenantes surmobilisées ? Comment **s'assurer de la participation de tous** les citoyens et de tous les territoires ?
- **les risques de la démagogie et du populisme** : comment construire un espace public plus participatif et transparent qui ne soit pas fragilisé par des mouvements d'opinion suscités par la défiance et la démagogie ?
- **les opportunités et les risques des nouvelles technologies** : comment permettre aux citoyens de s'exprimer, de partager leurs idées et de participer aux processus décisionnels sans pour autant favoriser la promotion des fausses informations et la polarisation sur des positions extrêmes ?

**Ces défis que rencontrent l'Etat et les gouvernements, l'entreprise et ses dirigeants y sont également confrontés.** En effet, dans un contexte de crise de la représentativité des partenaires sociaux, les salariés demandent à être davantage associés aux décisions de l'entreprise. Par ailleurs, le développement de la responsabilité sociale des entreprises (entreprise citoyenne et responsable...) dans la gouvernance des entreprises correspond à une attente des salariés, des consommateurs et des différentes parties prenantes (actionnaires, organisations syndicales, associations...). **L'ère du participatif encourage l'entreprise à s'interroger sur sa raison d'être.**

De la même façon, pour l'Etat, **l'ère du participatif appelle une réflexion profonde sur la République et la démocratie** et sur ce qui fait le lien social entre les citoyens et la capacité à mieux prendre en compte les attentes de chacun tout en poursuivant l'intérêt de la collectivité. Les débats et mouvements de ces derniers mois et les réformes institutionnelles à venir montrent l'actualité de ces questions autour d'une **démocratie plus participative**.